ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION — TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Le mardi 27 mars 2001 — Vol. 37 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Le mardi 27 mars 2001

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Cécile Vermette 1

Élection du vice-président, M. Cosmo Maciocia 1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée

Mme Hélène Robert
M. David Whissell

Le mardi 27 mars 2001

Élection de la présidente et du vice-président

(Seize heures trente-deux minutes)

Le Président (M. Bissonnet): S'il vous plaît, à l'ordre! Je déclare ouverte la séance de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135, le président et le vice-président de chaque commission doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Cécile Vermette

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

Mme Robert: M. le Président...

Le Président (M. Bissonnet): Mme la députée de...

Des voix: Deux-Montagnes.

Mme Robert: Deux-Montagnes.

Le Président (M. Bissonnet): ...Deux-Montagnes. Oui, c'est ça.

Mme Robert: Alors, j'ai l'honneur de présenter la motion suivante. Conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale:

«Que la députée de Marie-Victorin, Mme Cécile Vermette, soit présidente de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Cette proposition est reçue par la présidence. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

M. Whissell: Adopté. Mais, si vous permettez, M. le Président, j'aurais un commentaire. Nous saluons la venue de la présidente et nous avons eu d'excellentes relations au cours de la dernière session, mais je dois quand même signaler que, à maintes reprises au cours de nos travaux, nous avons rappelé à la présidente qu'elle doit quand même se tenir à l'extérieur de nos propos et faire un peu attention à ses commentaires sur la place publique, en tant que présidente.

Le Président (M. Bissonnet): Il y a un comité directeur de chaque commission. Vous vous parlerez entre vous autres, vous vous parlerez quand vous siégerez. Ce n'était pas opportun aujourd'hui de faire ces commentaires-là.

Une voix: Non.

M. Whissell: Mais je tenais quand même à le souligner parce qu'on l'a fait à plusieurs reprises.

Le Président (M. Bissonnet): Je m'excuse, je m'excuse. On est ici aujourd'hui... Le mandat ici, c'est pour élire une présidente puis un vice-président, point final.

M. Whissell: Il faut qu'on demeure dans l'impartialité aussi.

Le Président (M. Bissonnet): Point final. Je suis dans l'impartialité. Le rôle que j'ai, c'est d'élire un président puis un vice-président, et c'est la coopération que je vous demande.

Des voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): Je déclare donc élue la présidente de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Mme la députée de Marie-Victorin.

Élection du vice-président, M. Cosmo Maciocia

Je suis prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

Des voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. M. le député d'Argenteuil.

M. Whissell: Alors, je propose M. Cosmo Maciocia, député de Viger, à titre de vice-président de la commission de l'agriculture, de l'alimentation et des pêcheries.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Une voix: C'est correct.

Le Président (M. Bissonnet): Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Vous êtes donc élu, mon voisin de comté, M. le vice-président de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, le député de Viger. Félicitations, M. le député.

La commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 36)